



**LES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DE  
LA DÉMOCRATIE :**

**REPENSER L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR  
RAVIVER L'INTÉRÊT DE NOTRE GÉNÉRATION  
DANS LA VIE POLITIQUE**

Master class 2025

## Qui sommes-nous ?

### Une promotion à l'image de la méditerranée : Diversité, Engagement et Gouvernance Durable

Nous sommes les étudiants du Master 2 **Développement Durable et Gouvernance Territoriale des Projets en Méditerranée et à l'International** de l'IMPGT à Marseille, une promotion à l'image des valeurs que nous portons. **Neuf étudiants, neuf parcours, neuf horizons**, unis par une ambition commune : façonner des projets durables et inclusifs à l'échelle des territoires. Notre diversité est notre plus grande force, et elle se traduit dans nos origines—France, Égypte, Algérie, Tunisie, Colombie, Côte d'Ivoire, Haïti—et dans nos expériences variées qui enrichissent notre vision du développement. Cette multi culturalité n'est pas un simple reflet de notre formation, elle en est l'essence même, car gouverner un projet, c'est avant tout comprendre la pluralité des territoires, des cultures et des enjeux locaux et globaux.

C'est ici, à Marseille, ville-monde où se croisent les influences, les histoires et les aspirations, que nous avons choisi de nous former. Ville méditerranéenne par excellence, elle est un carrefour d'échanges, une mosaïque culturelle qui incarne à la fois les défis et les opportunités du développement territorial. Nous sommes convaincus que notre parcours à l'IMPGT nous dote des outils et des savoirs pour répondre aux enjeux contemporains : transition écologique, cohésion sociale, gouvernance participative. Mais au-delà des compétences, c'est notre capacité à apprendre les uns des autres, à conjuguer nos perspectives, à construire ensemble qui fera de nous des acteurs du changement.

Notre engagement dépasse les murs de notre université : **nous défendons une gouvernance ouverte, respectueuse des identités et tournée vers l'avenir**. Nous portons en nous cette conviction que l'inclusion et l'interculturalité ne sont pas des contraintes, mais des leviers essentiels pour imaginer et mettre en œuvre des projets durables. **Notre diversité est notre force, et c'est ensemble que nous construirons un avenir où chaque territoire, chaque culture et chaque personne a sa place.**

## Introduction

La participation des citoyens à la vie politique est un pilier fondamental de toute démocratie. Pourtant, notre génération semble de plus en plus désengagée des processus démocratiques traditionnels, que ce soit par le vote, l'engagement dans des débats publics ou l'implication dans le tissu associatif. Ce constat soulève une question essentielle : comment refonder l'envie et la motivation de notre génération à s'impliquer activement dans la vie politique ? Ce master class propose d'explorer les valeurs fondamentales de la démocratie, les moyens de renforcer la participation des jeunes, et le rôle des politiques publiques comme outils de revitalisation de l'engagement citoyen.

- I. La participation des jeunes dans la vie politique
  1. Participation aux votes

Avec un taux d'abstention de 42% chez les 18/24 ans aux dernières élections présidentielles, cette dernière semble former le premier parti de la jeunesse en France. La tendance s'est en effet confirmée aux élections législatives de juin 2022, avec un taux d'abstention dépassant les 70%.

Le différentiel de participation entre les jeunes et leurs aînés persiste. Ce retrait du vote plus fréquent peut s'expliquer par une familiarisation progressive avec la vie politique et un temps de maturation dans la construction de la citoyenneté. Il peut aussi s'expliquer par un changement plus durable et générationnel, la montée d'une citoyenneté distante, passant moins par le vote que par d'autres modalités

de participation. En outre, la « mal-inscription » concerne plus spécifiquement les jeunes en raison d'une mobilité résidentielle plus fréquente. Enfin, chez les jeunes comme dans l'ensemble de la population, le niveau d'étude et la précarité pèsent beaucoup sur la participation électorale (Lardeux, L. et Tiberj, V., 2023)

Depuis qu'existent les études sur la participation électorale, il a toujours été constaté que l'abstention est plus forte chez les jeunes – à l'exception des personnes très âgées. La participation moindre des jeunes est donc une donnée structurelle. Elle s'explique d'abord par un effet du cycle de vie – Anne Muxel parle du « moratoire électoral des années de jeunesse ». La participation augmente avec l'insertion sociale (trouver un emploi stable, posséder son logement, vivre en couple, avoir des enfants). À cela s'ajoute une familiarisation progressive avec la vie politique car il faut un certain temps pour maîtriser les enjeux politiques, identifier les forces politiques, comprendre les différents niveaux de pouvoir, notamment en France où l'organisation politico-administrative résulte d'une histoire complexe et conflictuelle.

Si l'insertion civique des jeunes se fait donc de manière progressive, la période qui précède la majorité électorale n'en reste pas moins très importante. Des études américaines ont montré que, chez les jeunes électeurs, la probabilité de voter est assez bien prédite par les valeurs civiques affichées à l'adolescence. Autrement dit, le fait d'avoir développé une vision positive du vote favorise le passage à l'acte, ce qui confirme l'existence d'un lien étroit entre les normes acquises et les comportements. C'est ce que David Campbell appelle l'« effet dormant » (sleeper effect). L'apprentissage des normes civiques durant l'adolescence est d'autant plus important que, toutes choses égales par ailleurs, le fait de voter à une élection accroît la probabilité de voter à l'élection qui suit. Ce résultat vaut tout particulièrement pour les jeunes : les premières expériences électorales créent des habitudes, ce qui facilite le maintien de la participation tout au long de la vie (Tournier, V., 2009).

## 2. Participation aux référendums

Les référendums constituent un outil démocratique essentiel, permettant aux citoyens d'exprimer directement leur opinion sur des décisions majeures. Pourtant, leur impact est limité par la faible mobilisation des jeunes. Plusieurs facteurs expliquent ce désengagement : un manque d'accès à une information claire et pédagogique sur les enjeux des consultations, une méfiance croissante envers les institutions, ainsi qu'un sentiment que leur voix ne change pas véritablement le cours des décisions politiques.

Selon une étude du Conseil de l'Europe (2021), moins de 30 % des jeunes de 18 à 25 ans participent aux référendums nationaux, soulignant une crise de confiance et d'intérêt pour ces mécanismes participatifs.

## 3. Implication dans le tissu associatif

Bien que le militantisme politique traditionnel soit en déclin, l'engagement associatif des jeunes demeure une forme d'action citoyenne dynamique. En France, plus de 25 % des jeunes de 16 à 25 ans sont membres d'une association (INJEP 2021), ce qui montre une volonté d'implication dans la société, mais par des formes alternatives.

Les nouvelles formes d'engagement incluent :

- Le volontariat dans des causes environnementales, sociales ou éducatives.

- La participation à des pétitions en ligne et aux mobilisations sur les réseaux sociaux.
- Les mouvements citoyens décentralisés qui s'organisent sans affiliation partisane.

## II. Une érosion de l'intérêt à la participation de la vie politique

L'érosion de l'intérêt pour la participation à la vie politique chez les jeunes est un phénomène préoccupant qui s'observe dans de nombreuses démocraties. Ce désengagement repose sur plusieurs facteurs qui, ensemble, expliquent ce désenchantement croissant vis-à-vis des institutions politiques et des mécanismes participatifs traditionnels.

Tout d'abord, un sentiment de déconnexion entre les préoccupations des citoyens et les réponses des institutions alimente ce désintérêt. Nous, les jeunes, nous sentons souvent exclus des priorités des gouvernements, alors que nous sommes confrontés à des enjeux urgents tels que le réchauffement climatique, les inégalités sociales ou encore la précarité économique, nous avons donc l'impression que nos attentes ne sont ni entendues ni prises en compte dans les décisions politiques. Cette déconnexion voire exclusion renforce l'idée que la politique peut être incapable d'apporter des solutions concrètes à nos problèmes quotidiens.

Ensuite, le manque d'éducation politique contribue à cette désaffection. Beaucoup de jeunes n'ont pas bénéficié d'une formation approfondie sur le fonctionnement des institutions, les processus électoraux ou même les moyens d'agir efficacement dans le cadre démocratique. Cette lacune peut, éventuellement les laisser démunis face à des systèmes perçus comme complexes voire inaccessibles, ce qui freine leur implication dans la vie publique.

Un autre facteur c'est la défiance croissante envers les élites politiques, les scandales, les promesses non tenues et une perception généralisée de déconnexion des responsables politiques avec la réalité du terrain ont creusé un fossé entre les citoyens et leurs représentants. Beaucoup de jeunes peuvent associer les institutions à une élite désintéressée des aspirations citoyennes, ce qui nourrit une désillusion non seulement à l'égard des acteurs politiques, mais aussi envers le système démocratique lui-même. Par ailleurs, l'omniprésence des réseaux sociaux a profondément transformé la manière dont nous nous informons et nous engageons. Bien qu'ils constituent un outil précieux pour sensibiliser et mobiliser rapidement, ces plateformes favorisent également la diffusion d'informations biaisées, polarisées ou contradictoires. Exposés à cette surinformation, certains jeunes peuvent développer une méfiance générale envers la politique et hésiter à s'investir dans des formes traditionnelles d'engagement.

Un autre facteur majeur est le sentiment d'impuissance. De nombreux jeunes estiment que leur participation (qu'il s'agisse de voter, de manifester ou de signer des pétitions) n'a qu'un impact limité face à des problématiques globales ou à des systèmes perçus comme figés. Cette perception de l'inefficacité des mécanismes démocratiques contribue à démotiver même les individus les plus idéalistes.

Enfin, nos priorités évoluent et face aux défis de notre quotidien, nous préférons souvent nous investir dans des formes d'action perçues comme plus directes et concrètes. L'engagement au sein d'associations, de collectifs citoyens ou de mouvements écologistes apparaissent comme une voie plus efficace pour répondre à nos préoccupations. Cette redirection de l'énergie vers des initiatives locales ou militantes, bien que positive, s'accompagne souvent d'un désengagement vis-à-vis des formes institutionnalisées de participation politique.

En somme, l'érosion de l'intérêt pour la participation à la vie politique chez les jeunes ne traduit pas un désintérêt pour les valeurs démocratiques, mais plutôt une remise en question de leur efficacité et de leur capacité à s'adapter à leurs aspirations. Ce phénomène pose un défi de taille pour les démocraties contemporaines : comment réinventer les formes de participation politique pour qu'elles reconnectent avec une jeunesse en quête de sens, de transparence et de solutions concrètes aux défis de demain ?

### III. Les valeurs de la démocratie

#### 1. Tolérance :

Promouvoir la tolérance sociale et favoriser l'acceptation de divers groupes externes est une tâche difficile dans les sociétés modernes. Dans les sociétés modernes, en raison de la mobilité croissante, les gens ont de plus en plus d'occasions d'interagir avec les membres de l'exogroupe. En conséquence, des incidents de conflits intergroupes de plus en plus nombreux se produisent.

En outre, les sociétés démocratiques offrent aux individus la possibilité de découvrir des opinions différentes sans réelle interaction. Par exemple, les individus peuvent apprendre des points de vue différents en écoutant les discours des représentants d'autres groupes dans les médias, en public ou lors de manifestations. Les individus peuvent devenir plus tolérants lorsqu'ils sont exposés à de nouvelles idées, opinions et croyances d'autres groupes que lorsqu'ils ne le sont pas ( Putnam, 1993 ). Marcus et al. (1995) ont soutenu que l'exposition à des opinions diverses dans les médias ou les publications peut inciter les individus à réduire leur dépendance aux croyances établies et à accroître leurs capacités à gérer les idées dissidentes. Apprendre des points de vue opposés peut aider les individus à voir qu'il existe plus d'un côté à un problème ( Mutz, 2006 ), ce qui est positivement corrélé à la tolérance des individus envers les groupes détestés ( Huckfeldt et al., 2004 ). Ainsi, dans les sociétés démocratiques, il peut y avoir diverses façons de cultiver des opinions et des valeurs diverses et, par conséquent, les individus peuvent accroître leur tolérance et leur compréhension des différents groupes extérieurs.

Paradoxalement, si l'on est parfois prompt à rejeter l'impératif de tolérance, on se garde bien de revendiquer l'intolérance. Et même quand on endosse encore l'idéal de tolérance, on pousse sa logique apparente jusqu'à la contradiction : la tolérance consiste à ne pas tolérer l'intolérant, l'intolérance, l'intolérable. Cette rhétorique est une menace intérieure pour le bien commun; elle encourage la censure, l'interdiction de manifester sa différence et finalement renforce la marginalisation des individus et des groupes qui dévient de la norme morale, sociale ou politique.

Si la démocratie a pour finalité l'inclusion politique de tous les citoyens en rendant effectif leur droit de cité, elle a pour ressort la tolérance de la diversité de leurs opinions, de leurs conceptions de la vie bonne et de leurs modes de vie.

Une démocratie mature peut ainsi, inculquer aux individus des valeurs importantes (par exemple, l'égalité et la justice), encourager les individus à comprendre et à respecter les points de vue des autres et atténuer la menace intergroupe perçue ( Sullivan et Transue, 1999 ; Kinsella et Rousseau, 2009 ).

Dans les sociétés démocratiques moins matures, cependant, les individus ont une liberté d'expression ou des droits limités en matière de participation politique, ce qui peut saper la confiance sociale et interpersonnelle ( Boyadjieva et Ilieva-Trichkova, 2015 ). Dans de telles sociétés, les individus sont incapables d'atteindre l'égalité sociale par des actions collectives normatives (participation politique), ce qui peut entraîner une régression et des conflits intergroupes ( Hegre, 2014 ).

#### 2. Liberté d'expression : ma liberté est celle des autres et du collectif

Selon l'analyse de la démocratie délibérative, le partage d'opinions est une caractéristique clé de la démocratie (Cohen, 1989). La démocratie délibérative met l'accent sur les moyens démocratiques, définis comme l'égalité d'accès au débat, l'égalité des chances d'introduire des propositions et d'exprimer des objections, et de nouvelles alternatives dans le discours (Benhabib, 1994). Dans les sociétés démocratiques, il existe souvent un certain nombre de canaux différents par lesquels les citoyens peuvent exprimer leurs points de vue (Dryzek, 1990). Le partage d'opinions permet aux individus d'exposer leurs arguments, ce qui peut accroître les connaissances et la compréhension mutuelle des individus (Hansen, 2007). Peut-être que grâce à l'augmentation des connaissances et de la compréhension mutuelle, les individus peuvent parfois changer leur position initiale sur les questions politiques (Hansen et Andersen, 2004).

Ainsi, nous soutenons que le partage approfondi des opinions dans les sociétés démocratiques peut produire différentes émotions positives qui ont des conséquences différentes. Les chercheurs ont suggéré que le partage approfondi des opinions peut renforcer les perceptions de la légitimité procédurale (Habermas, 1996), comme le fait de considérer la procédure comme équitable et de croire que l'autorité se soucie de leur bien-être (Lind et al., 1990 ; McFarlin et Sweeney, 1996 ; Watson et Angell, 2007), et par conséquent de réagir positivement aux résultats finaux (Tyler et Lind, 1992 ; Folger et Cropanzano, 1998). Les individus peuvent avoir le sentiment qu'ils ont le droit d'exprimer leur opinion, et lorsque le sentiment de droit est confirmé, ils peuvent se sentir respectés et exprimer des émotions plus positives. En effet, lorsque les membres d'un groupe sont invités à partager leurs opinions afin de prendre une décision, ils expriment des émotions positives plus fortes que ceux à qui on ne le demande pas (Cremer et Stouten, 2005). Nous nous attendons donc à ce que les participants qui ont l'occasion de partager leurs opinions avec d'autres personnes puissent faire état d'émotions positives plus fortes que ceux qui ne l'ont pas fait.

### 3. Liberté d'association

La liberté d'association est celle qui, dans un régime démocratique, permet aux citoyens de se réunir, de former des associations dans la poursuite des objectifs communs dans divers domaines de la vie, tel que la culture, la politique, le social, pour ne citer que ceux-là. Cette liberté est un moyen de permettre aux citoyens de participer dans la vie publique.

Après de longues luttes, ce droit a été officiellement reconnu en France, avec la loi du 1er juillet 1901. Suivant cette loi, le droit d'association doit se fonder sur des principes suivants : la primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté ; la liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, la limitation de l'objet de l'association à un objet défini ; l'égalité des membres d'une association, l'administration de l'association par libre délibération de ses membres. En conséquence, la gouvernance des associations doit être démocratique. Quels sont alors les avantages de cette liberté dans la démocratie ?

La liberté d'association favorise le maintien du régime démocratique en promouvant la participation citoyenne. En d'autres mots, ce principe offre aux citoyens l'opportunité de s'organiser pour défendre leurs intérêts communs. En outre, cette liberté encourage le développement de la société civile et permet de renforcer les liens sociaux. D'où, le renforcement de la solidarité, l'engagement au profit de l'intérêt général.

### 4. Liberté de croyance et d'expression de croyance

Selon (Pierson, 2020), la liberté de croyance et d'expression de croyance sont deux libertés fondamentales et constituent des valeurs sur lesquelles se fondent une société démocratique. Ces

principes sont considérés comme essentiels, car ils permettent à chaque individu d'adopter, de changer et de manifester ses convictions philosophiques ou religieuses en public ou en privé. Ces deux libertés s'inscrivent dans le champ du principe de tolérance, qui, par définition, traduit l'idée d'acceptation et de respect des différences dans une société.

L'application de ces libertés favorise le pluralisme et la diversité dans une société. La coexistence de ces différentes convictions permettra d'avoir une société riche en perspectives variées. Elles sont aussi à la base de la compréhension mutuelle et de la tolérance, du fait qu'elles favorisent la possibilité d'attirer à un dialogue interculturel et interreligieux. S'appuyant sur certains textes de lois, la reconnaissance et l'application de ces libertés permettent de protéger les droits individuels. En effet, l'article 1 de la Constitution française de 1958 a affirmé : « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la Loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances » (Pierson, 2020, p8). En outre, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a traité de cette question dans son article 10 dans le même sens que la Constitution française ; sans oublier, l'article 9 de la Convention Européenne des Droits de l'homme en faveur de la protection de ces droits individuels. En somme, ces libertés sont importantes pour le respect et la dignité de l'être humain.

Cependant, pour avoir une cohésion sociale durable, ces libertés nécessiteraient d'être appliquées de manière équilibrée. Porteuses de nombreux avantages, ces libertés, si elles ne sont pas appliquées selon les règles prévues, risquent de déboucher sur de grandes tensions sociales lorsque par exemple certains groupes de croyances en offensent d'autres. Des discours de haine et discriminatoire peuvent être aussi prononcés à l'égard d'autres groupes, et par-là, fragilisent la cohésion sociale.

#### 5. Droit de vote et de candidater aux élections (la reconnaissance de la majorité)

Outre le partage d'opinions, la participation populaire à la vie politique par le vote est considérée comme un aspect crucial de la démocratie dans la théorie du choix social (Riker, 1982). En raison de la règle selon laquelle « chacun compte » en démocratie, le vote offre aux individus des droits égaux pour prendre des décisions collectives (Lama-Rewal, 2009 ; Ahuja et Chibber, 2012 ; Carswell et De Neve, 2014) et pour prévenir les abus de pouvoir (Riker, 1982). Les personnes qui participent activement aux activités démocratiques (par exemple, pétitions, boycotts et manifestations) sont susceptibles d'apprécier et d'approuver l'idée que les groupes devraient avoir des droits égaux, même les groupes extérieurs (Pateman, 1976 ; Peffley et Rohrschneider, 2014).

Grâce au vote, les gens apprennent que chaque personne a le même droit d'exprimer ses propres opinions (Banerjee, 2007). Ainsi, il est possible que le vote puisse accroître la conscience de l'égalité des droits. Par exemple, les membres des groupes marginalisés déclarent que le vote est un moyen important de revendiquer leurs droits (Carswell et De Neve, 2014) ; ces membres des groupes marginalisés ont généralement des taux de participation électorale plus élevés que les membres des groupes privilégiés (Yadav, 1996 ; Palshikar et Kumar, 2004). Il est possible qu'il existe une relation réciproque entre le vote et la conscience des droits. Lorsque les individus ont une conscience élevée de leurs droits, ils votent, et grâce au vote, leur conscience de leurs droits s'en trouve renforcée.

#### IV. Refonder la vision de vivre ensemble : la participation de notre génération pour participer à la vie politique

##### 1. Les formes de participation et de coopération pour les jeunes

De nos jours, diverses formes de participation s'offrent à nous, nous permettant de nous engager et de nous mobiliser à différentes échelles.

À l'échelle de la région Sud:

- le Parlement régional de la jeunesse: une assemblée composée de jeunes âgés de 15 à 25 ans qui co-construisent des politiques publiques régionales.

À l'échelle de la France:

- Le conseil national de la jeunesse : représente les jeunes au niveau national et porte leurs propositions auprès des pouvoirs publics
- Le service civique : permet aux jeunes de s'engager dans des missions d'intérêt général, notamment dans l'éducation, l'environnement, la culture ou la solidarité.
- Les associations : les jeunes peuvent s'impliquer dans des associations locales, nationales ou internationales, dans des domaines tels que l'environnement, les droits humains ou la solidarité...

A l'échelle européenne :

- Le programme Erasmus + : soutient la mobilité des jeunes pour des projets d'éducation, de formation ou de volontariat dans toute l'Europe.
- Le corps européen de solidarité : les jeunes peuvent participer à des projets dans différents domaines dans plusieurs pays en Europe et dans les pays partenaires
- Les échanges et les forums internationaux : Des programmes comme le Parlement européen des jeunes (PEJ) favorisent l'engagement politique des jeunes au niveau européen.

Selon la fondation Jean Jaurès, l'engagement des jeunes aujourd'hui est plus protéiforme et s'incarne dans d'autres champs. En effet, en 2023, la forme d'engagement la plus répandue chez les jeunes se fait via les réseaux sociaux (signer une pétition ou défendre une cause sur internet, un blog, un réseau social).

Les réseaux sociaux sont très populaires chez les jeunes, selon Carenews, 82% des jeunes âgés de 16 et 25 ans déclarent utiliser instagram et environ plus de 4 millions de jeunes âgés entre 15 et 24 ans visitent Tiktok chaque jour. Les réseaux sociaux jouent ainsi un rôle central dans l'engagement des jeunes, en leur offrant une plateforme dynamique pour s'exprimer, s'informer et se mobiliser autour de causes qui leur tiennent à cœur. En témoigne l'immense vague de soutien suscitée par le drame qui a bouleversé l'Amérique et le monde entier, incarnée par le célèbre mouvement #BlackLivesMatter en 2020.

Un autre exemple marquant est le mouvement #MeToo, qui a contribué à libérer la parole de nombreuses femmes sur les violences sexuelles. Ces hashtags symbolisent un activisme numérique qui offre à toute une génération l'opportunité d'exprimer ses convictions personnelles, permettre à des voix longtemps réduites au silence de s'exprimer et mettre en avant des sujets marginalisés ou ignorés par les médias traditionnels, tout en s'inscrivant dans une "communauté" unie par des valeurs communes.

Ces réseaux sociaux dont Facebook, Twitter et Instagram ont créé une nouvelle dynamique d'activisme social : le slacktivisme. Selon Chiraz Dabbabi, Mireille Lalancette et Léo Trespeuch, le slacktivisme désigne les activités de militantisme, via les média socionumériques, à faible risque et faible coût, entreprises par des jeunes dont le but est de sensibiliser, de produire un changement ou d'apporter une satisfaction personnelle.



Le slacktivism est une notion qui divise ses défenseurs y voient une véritable prise de parole et une forme d'engagement des jeunes, particulièrement dans un contexte où leur implication, notamment en politique, semble s'être effacée. Selon ses détracteurs, le slacktivism se limiterait à un simple « like » derrière un écran, sans véritable prolongement dans la réalité. Le slacktivism suscite donc un débat sur la réelle efficacité de ces formes d'engagement, oscillant entre les avantages de la visibilité numérique et la question de leur impact concret sur le terrain. Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'impact réel des réseaux sociaux, qui, malgré leurs limites, ont permis de mobiliser des millions de personnes et de mettre en lumière des causes essentielles à l'échelle mondiale.

## V. Quelles politiques publiques

### 1. Faire de la diversité une richesse à travers l'hybridation

Les politiques publiques doivent reconnaître la diversité comme un levier d'innovation et non comme une contrainte. L'hybridation des pratiques démocratiques signifie combiner les approches traditionnelles avec de nouvelles formes de participation adaptées aux spécificités culturelles et sociales des territoires.

#### **Propositions concrètes :**

- Créer des "laboratoires de la citoyenneté" locaux où citoyens, associations et élus se rencontrent pour Co-construire des projets.
- Intégrer des formations interculturelles dans les programmes scolaires et dans les initiatives de service civique, pour mieux sensibiliser les jeunes à la diversité.
- Promouvoir des dispositifs d'aide à la mobilité internationale pour permettre aux jeunes de vivre des expériences culturelles et démocratiques dans d'autres pays (ex. Erasmus+, Corps Européen de Solidarité).

Objectif : Développer une compréhension mutuelle et encourager l'émergence d'une génération de citoyens "glocaux" (globaux et locaux), capables d'agir pour le bien commun tout en valorisant les spécificités locales.

### 2. Renforcer la participation citoyenne des jeunes

Le désengagement des jeunes dans la vie politique peut être combattu en rendant la participation plus accessible et en modernisant les outils démocratiques.

#### **Propositions concrètes :**

- Innover dans les formats électoraux : Introduire le vote électronique sécurisé, simplifier l'inscription sur les listes électorales et intégrer des campagnes de sensibilisation au vote dès le lycée.
- Multiplier les conseils de jeunes : Créer ou renforcer les parlements régionaux et nationaux des jeunes, où ils peuvent contribuer à la conception des politiques publiques. Exemple : Parlement régional de la Jeunesse en région Sud.
- Appuyer les associations jeunesse : Offrir des subventions plus accessibles aux projets portés par des jeunes dans des domaines comme l'écologie, les droits humains ou l'innovation sociale.
- Éduquer à la démocratie dès l'enfance : Intégrer des modules d'éducation civique plus interactifs, avec des jeux de rôle ou simulations d'élections, pour démystifier la vie politique.

Objectif : Permettre aux jeunes de se sentir écoutés et acteurs des décisions qui les concernent, tout en renforçant leur engagement durable.

### **3. Soutenir la coopération locale et internationale**

Les politiques publiques peuvent renforcer les liens entre les individus et les institutions, que ce soit au niveau local ou mondial, en mettant l'accent sur la collaboration.

#### **Propositions concrètes :**

##### ★ Niveau local :

- Encourager les budgets participatifs dans les municipalités pour inclure les citoyens dans les décisions budgétaires.
- Développer des partenariats entre les collectivités locales et les associations pour répondre aux besoins spécifiques des habitants (ex. inclusion sociale, transition écologique).

##### ★ Niveau international :

- Renforcer les coopérations transfrontalières dans des projets de développement durable, comme le programme INTERREG pour les régions frontalières en Europe.
- Créer des "jumelages citoyens" entre villes européennes, permettant aux citoyens d'échanger sur les bonnes pratiques démocratiques.

Objectif : Tisser des réseaux de coopération solides pour répondre aux enjeux globaux (changement climatique, migrations, etc.) tout en impliquant directement les citoyens.

### **4. Mettre en place des indicateurs d'évaluation de l'inclusion**

Pour garantir l'efficacité des politiques publiques, il est crucial de mesurer leur impact sur l'inclusion et la participation.

#### **Propositions concrètes :**

- Développer des indicateurs spécifiques (ex. taux de participation des jeunes au vote, taux d'implication dans les associations locales, sentiment d'appartenance à la communauté).
- Publier régulièrement des rapports sur l'état de la démocratie locale et nationale, avec des recommandations pour améliorer les dispositifs existants.

Objectif : Assurer un suivi continu et transparent des progrès réalisés, tout en permettant des ajustements rapides si nécessaire.

Bibliographie :

- Carenews. (2021, juin 10). *Instagram et TikTok au service des nouvelles formes d'engagement des jeunesses*. Carenews. <https://www.carenews.com/carenews-info/news/instagram-et-tiktok-au-service-des-nouvelles-formes-d-engagement-des-jeunesses>
- Cécile Pierson. *La liberté d'expression et le respect des croyances religieuses en droit français*. Sciences de l'Homme et Société. 2020
- Dabbabi, C., Lalancette, M., & Trespeuch, L. (2022). *Le slacktivisme : Un maximum d'effet avec un minimum d'effort !* *Communication*, 39(2). <https://doi.org/10.4000/communication.15973>
- Digimind. (2020, août 12). *TikTok : chiffres et statistiques 2020 (France et Monde)*. Digimind. <https://blog.digimind.com/fr/agences/tiktok-chiffres-et-statistiques-france-monde-2020#:~:text=Chaque%20mois%2C%20il%20y%20a,18%20ans%20et%2024%20ans.>
- Hu, F., & Lee, I. C. (2018). *Democratic Systems Increase Outgroup Tolerance Through Opinion Sharing and Voting: An International Perspective*. *Frontiers in psychology*, 9, 2151. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.02151>
- Pierson, C. (2020). *La liberté d'expression et le respect des croyances religieuses en droit français*. Sciences de l'Homme et Société.
- Jean-Jaurès Foundation. (2020, décembre 7). *Les jeunes et l'engagement : Entre mutations, freins et résilience*. Fondation Jean-Jaurès. <https://www.jean-jaures.org/publication/les-jeunes-et-lengagement-entre-mutations-freins-et-resilience/>
- Tournier, V. (2009). *Comment le vote vient aux jeunes L'apprentissage de la norme électorale*. *Agora débats/jeunesses*, N° 51(1), 79-96. <https://doi.org/10.3917/agora.051.0079>.
- [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/human\\_rights-droits\\_homme/freedom\\_religion-liberte\\_religion.aspx](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/freedom_religion-liberte_religion.aspx)
- <https://www.associations.gouv.fr/liberte-associative.html>